

En France, la librairie résiste mais se précarise

Le syndicat du secteur appelle les grands groupes d'édition à assurer aux libraires une meilleure rémunération.

CHLOÉ WOITIER @W_Chloe

ÉDITION La librairie a su résister aux vents contraires qui se sont abattus sur elle ces dix dernières années - Amazon, livres numériques, concurrence des autres loisirs, vieillissement du lectorat, baisse structurelle des ventes... Mais si, en France, le nombre de commerces est resté stable sur cette période (3300), leur situation économique est de plus en plus précaire, prévient le Syndicat de la librairie française (SLF) dans un manifeste publié à l'occasion des Rencontres nationales de la librairie.

D'après une étude Xerfi commandée par le syndicat, les librairies indépendantes ne dégagent qu'une marge de 1% sur leur chiffre d'affaires, une des rentabilités les plus faibles du commerce de détail. Cette marge tombe à 0,3% si l'on retire les effets des avantages fiscaux comme le CICE. Et si les ventes de livres ont augmenté de 5% chez les indépendants depuis le début d'année, cette croissance peine à compenser la



hausse des charges, et en premier lieu la flambée des loyers. « Nous n'avons aucune marge de manœuvre pour investir, alors que les commerces

autour de nous ne cessent de monter en gamme », prévient Xavier Moni, président du SLF. Les salariés en subissent les conséquences. Plus de 1000 emplois ont disparu en dix ans, soit 12% en moins, tandis qu'un libraire expérimenté « gagne moins de 1800 euros brut par mois - 1400 euros net -, soit un niveau à peine supérieur au smic », rappelle le manifeste. « On nous dit de nous diversifier. Mais ce que nous souhaitons, c'est pouvoir vivre de notre métier », affirme Xavier Moni. Pour le SLF, cela passe par une « rémunération plus juste ».

Précarisation des libraires

Le syndicat tourne son regard vers les grands groupes d'édition, dont les dix premiers pèsent pour 89% du marché. Ce sont en effet les éditeurs qui fixent les prix des ouvrages, mais aussi la rémunération des acteurs de la chaîne du livre. « Il y a un problème de redistribution de la valeur, qui entraîne une précarisation chez les libraires, mais aussi des auteurs et des imprimeurs », indique le président du SLF. Sur chaque livre vendu, l'éditeur laisse aujourd'hui au revendeur entre 32% et 40% du prix de vente, avec un taux moyen de 35%. « Ce taux doit être de 36% mi-

La librairie indépendante La Folle d'Encre, à Montreuil, près de Paris.

EUGÉNIE RAGOT/LE FIGARO

nimum pour tout point de vente exerçant à titre principal une activité de libraire », revendique le SLF. Selon Xavier Moni, « les éditeurs doivent faire le choix de la librairie plutôt que d'Amazon », en assurant, à tarif de vente égal, une rémunération supérieure pour les commerces de proximité. « Nous défendons chaque jour les éditeurs dans nos librairies en faisant découvrir leurs auteurs », rappelle le président du SLF. Un travail de curation apprécié par les lecteurs

1400

euros

Salaire net moyen
d'un libraire expérimenté
selon le Syndicat de la librairie
française

et que l'on retrouve difficilement sur les plateformes Internet.

Le syndicat souhaite également que les éditeurs et les distributeurs participent aux coûts de transports des marchandises, aujourd'hui supportés par les libraires. Ils pèsent jusqu'à 4% de leur chiffre d'affaires et progressent de 2% par an. « La librairie s'acquitte des frais les plus élevés, alors qu'Amazon et la grande distribution bénéficient de la part des distributeurs d'avantages commerciaux » allant jusqu'à la gratuité du transport, déplore le manifeste. Par ailleurs, le SLF souhaiterait que les libraires bénéficient de tarifs postaux plus avantageux pour envoyer des ouvrages au domicile de leurs clients. Une expédition en Colissimo coûte de 6 à 8 euros, alors qu'Amazon facture le même service 0,01 euro... Difficile de faire face. Selon le cabinet Xerfi, les plateformes d'achat en ligne des librairies ne touchent que 1% des consommateurs. ■

Une campagne pour le prix unique

« Un livre a le même prix partout » : tel est le message de la campagne d'affichage que le SLF s'apprête à déployer. Car même si la loi Lang sur le prix unique du livre a bientôt 40 ans, nombre de Français restent persuadés que les tarifs peuvent varier selon les revendeurs. Selon une étude Obsoco réalisée pour le SLF, 23% des Français qui n'achètent jamais en librairie indépendante estiment que les prix pratiqués y sont trop élevés... Pour la profession, Amazon a contribué à brouiller les repères des Français. « Amazon pousse d'autres modes de consommation où la règle du prix unique ne s'applique pas », comme le livre audio numérique, explique Xavier Moni, président du SLF. Amazon met en avant sur

chaque ouvrage son service Audible, qui permet d'obtenir gratuitement sa version audio avant de passer à un abonnement à 9,95 euros par mois. « Si Audible devient une source importante de revenus pour Amazon, il y aura un vrai sujet », prévient Xavier Moni. Les libraires s'agacent aussi des offres d'occasion relayées par les e-marchands. « Écrire qu'un ouvrage est "comme neuf" entraîne de la confusion », estime-t-il. Le médiateur du livre a fait signer aux places de marché (Amazon, Cdiscount, Fnac, PriceMinister-Rakuten...) une charte pour mieux différencier livres neufs et d'occasion, et appelle le gouvernement à mettre à jour la loi Lang. Sans suite pour le moment. C. W.